

TAUX DE MORTALITÉ PÉRINATALE

Définition

Rapport, pour une période donnée, de la somme des mortinaissances et des décès d'enfants de moins de 7 jours, aux naissances totales (mortinaissances et naissances vivantes).

Une mortinaissance est définie comme un produit de conception lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation. Le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que le battement du cœur, la pulsation du cordon ombilical ou la contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté (OMS, 1990).

Selon la définition de l'OMS, une naissance vivante est tout produit de conception, expulsé ou extrait complètement du corps de la mère, peu importe la durée de la gestation, qui respire ou montre des signes vitaux tels que le battement du cœur, la pulsation du cordon ombilical ou tout mouvement d'un muscle volontaire (OMS, 1990).

Afin de rendre les statistiques comparables à celles publiées par Statistique Canada, il faut exclure les mortinaissances dont la durée de gestation est inférieure à 28 semaines (Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, 1999). De son côté, l'OMS recommande d'exclure du calcul les naissances vivantes, les décès périnataux et les mortinaissances de moins de 500 grammes (OMS, 1990). Au Québec, toutes les naissances vivantes, les mortinaissances et les décès périnataux sont inclus dans le calcul du taux de mortalité périnatale, peu importe le poids à la naissance et la durée de gestation (Duchesne, 2000).

On peut également analyser le taux de mortalité qui est un sous-ensemble du taux de mortalité périnatale et qui correspond au rapport du nombre des mortinaissances aux naissances totales.

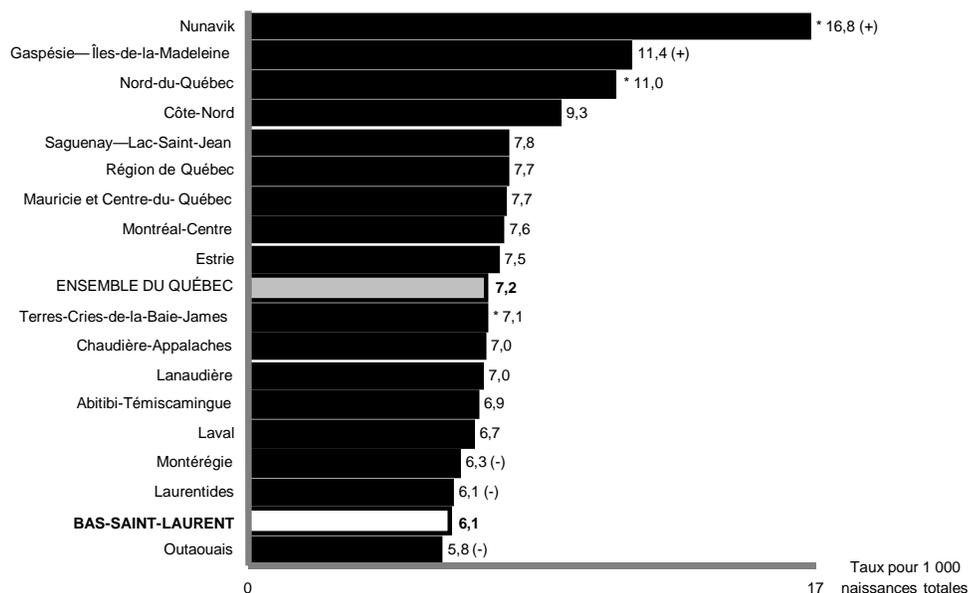
Méthode de calcul

$$\frac{\text{Nombre de mortinaissances et de décès d'enfants de moins de 7 jours, pour une période donnée}}{\text{Total des naissances vivantes et des mortinaissances durant la même période}} \times 1\,000.$$

Sources

Numérateur : Fichiers des décès et des mortinaissances, MSSS.
Dénominateur : Fichiers des naissances et des mortinaissances, MSSS.

1. Taux de mortalité périnatale, régions et Québec, 1994-1998



2. Taux de mortalité périnatale et de mortinatalité, régions et Québec, 1984-1988 à 1994-1998

(Taux pour 1 000 naissances totales)

Région	Mortinatalité					Mortalité périnatale				
	1984-1988	1989-1993	1994-1998		Variation de 1984-1988 à 1994-1998	1984-1988	1989-1993	1994-1998		Variation de 1984-1988 à 1994-1998
	Taux	Taux	Nombre ¹	Taux	%	Taux	Taux	Nombre ²	Taux	%
01 Bas-Saint-Laurent	5,0	4,3	6	* 3,0	-40	9,6	7,9	12	6,1	-37
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	6,1	5,3	12	4,1	-33	10,9 (+)	10,0 (+)	23	7,8	-29
03 Région de Québec	4,9	3,8 (-)	26	4,1	-17	9,0	7,2	50	7,7	-14
04 Mauricie et Centre-du-Québec	5,6	5,2	20	4,0	-28	9,8	8,6	38	7,7	-22
05 Estrie	5,0	4,1	15	4,7	-6	9,3	7,8	24	7,5	-20
06 Montréal-Centre	5,3	4,8	97	4,4	-17	9,5	8,4	170	7,6	-20
07 Outaouais ³	4,2	4,6	12	3,2 (-)	-24	7,0 (-)	7,5	22	5,8 (-)	-17
08 Abitibi-Témiscamingue	4,4	3,9	7	* 3,5	-21	9,7	7,4	13	6,9	-29
09 Côte-Nord	5,3	* 4,5	8	6,2 (+)	17	10,1	7,8	12	9,3	-7
10 Nord-du-Québec	* 5,8	* 4,8	2	** 6,3	s.o.	* 10,2	* 7,2	3	* 11,0	9
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	7,5 (+)	* 5,0	7	* 6,9 (+)	-7	12,3 (+)	9,1	12	11,4 (+)	-7
12 Chaudière-Appalaches	4,7	4,9	18	4,3	-7	8,7	8,2	30	7,0	-19
13 Laval	4,6	3,6 (-)	16	4,1	-10	8,4	6,4 (-)	27	6,7	-20
14 Lanaudière	4,6	4,9	16	3,6	-21	8,5	8,2	32	7,0	-18
15 Laurentides	4,5	3,7 (-)	17	3,1 (-)	-31	10,0	6,9	33	6,1 (-)	-39
16 Montérégie	5,1	3,9 (-)	59	4,0	-22	9,0	7,2 (-)	95	6,3 (-)	-30
17 Nunavik	* 10,5	* 6,7	2	* 8,0	-23	* 23,0 (+)	* 15,7 (+)	5	* 16,8 (+)	-27
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	* 7,3	** 3,5	1	** 2,6	s.o.	* 9,0	** 4,3	2	* 7,1	-21
ENSEMBLE DU QUÉBEC	5,1	4,4	342	4,1	-21	9,4	7,9	603	7,2	-23

3. Taux de mortalité périnatale, territoires de MRC, région du Bas-Saint-Laurent et Québec, 1994-1999

(Taux pour 1 000 naissances totales)

Territoire de MRC	Nombre ³	Taux
Rimouski-Neigette	3	** 6,7
La Mitis	1	** 4,4
Matane	1	** 2,5
La Matapédia	1	** 6,4
Les Basques	1	** 6,5
Rivière-du-Loup	1	** 4,0
Kamouraska	2	** 6,7
Témiscouata	1	** 6,4
Bas-Saint-Laurent	11	** 5,5
QUÉBEC	513	6,2

Notes

1. Nombre annuel moyen de mortinaissances.
 2. Nombre annuel moyen de mortinaissances et de décès d'enfants de moins de 7 jours.
 3. En 1990 et 1991, un nombre élevé de naissances survenues en Ontario aurait été attribué aléatoirement à l'Outaouais. Le taux de mortalité périnatale de l'Outaouais obtenu pour la période 1989-1993 représente donc une estimation.
- (-)(+) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, au seuil de 0,05.
- * Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 33,3 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.
- s.o. Sans objet.